

"Présentation information en situations dégradées"

L'UNSA-Ferroviaire vous informe !



Paris, janvier 2018

Date : le 09 janvier 2018. **Direction :** Chef de Projet Sirius & Outils Métier Conducteurs - Direction TRANSILIEN

Le Chef de Projet Sirius souhaite faire participer aux bilatérales les Activités qui sont demandeuses et qui mettront en œuvre cette fonctionnalité (Information en situations dégradées) via leurs Centres Opérationnels. Il est important également de recueillir l'avis des Activités (Transilien, etc.).

Toutes les Organisations Syndicales (OS) seront reçues dans un cycle de bilatérales au cours du mois de janvier 2018, pour la présentation de cette nouvelle fonction « SIRIUS ». Cette dernière consiste à donner de l'information en temps réel au conducteur du train concerné par une perturbation. L'UNSA-Ferroviaire a été la première OS à être reçue le 9 janvier 2018.

À l'issue de ces bilatérales, les OS seront reçues ensemble dans le cadre d'un GT courant février.

Après cette présentation aux OS, une période de test sera réalisée, avant la fin du premier semestre 2018, sur les lignes H et K. Ce test grandeur nature intègrera tous les conducteurs de ces deux lignes.

La réception d'informations en situations perturbées était une demande de l'ensemble des conducteurs. L'Entreprise s'est emparée du sujet et préfère fournir un outil cadré et sécuritaire plutôt que de voir des comportements potentiellement accidentogènes de conducteurs utilisant d'autres moyens pour obtenir une info (type smartphone personnel).

L'UNSA-Ferroviaire se félicite de cette prise de conscience, même tardive.

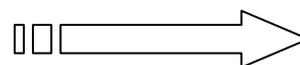
PRINCIPES ET DÉTAILS de la fonctionnalité :

L'information est transmise à l'Agent De Conduite concerné par une perturbation, par le Centre Opérationnel via sa tablette et en mode conduite. Aucune alerte qui pourrait venir perturber la conduite du train n'apparaît. La consultation des messages s'effectue à l'initiative du conducteur, à l'arrêt et seulement s'il en éprouve l'intérêt. Le conducteur pourra les consulter en appuyant sur un logo représentant une enveloppe. Le conducteur n'aura aucune obligation de consulter ses messages s'il n'en éprouve ni le besoin ni l'envie.

Cette messagerie ne fonctionne que dans un sens, du centre opérationnel vers le conducteur (et non en remontée).

Tous les messages émis par le Centre Opérationnel Transilien (COT) sont des messages formatés prédéfinis, en accord avec les OS.

De plus, la personne qui émettra le message au Centre Opérationnel sera la même personne que celle qui donnera l'information pour affichage en gare ou autre canal d'information.



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



Techniquement, le système fonctionnera uniquement avec le GPS. Cela pose un problème dans les tunnels ou en circulation intramuros...

Après présentation du projet, l'[UNSA-Ferroviaire](#) a émis quelques remarques qui ont retenu l'attention de la Direction :

- ✔ L'[UNSA-Ferroviaire](#) a demandé que les messages soient ordonnés sur le principe de la pagination du type page 1/4, 2/4, 3/4, 4/4.
- ✔ L'[UNSA-Ferroviaire](#) a demandé et obtenu de modifier le message « avis d'adhérence dégradée » en « information de mauvaise adhérence ».
- ✔ L'[UNSA-Ferroviaire](#) a proposé de faire venir, lors du Retour d'Expérience, des personnes du COT pour échanger avec nous sur cette innovation ainsi que sur la formulation des messages d'information : l'Entreprise va voir si cela est possible.
- ✔ L'[UNSA-Ferroviaire](#) a fait une remarque concernant la suppression du message « avis de détournement », remarque qui a été prise en compte.

L'[UNSA-Ferroviaire](#) a demandé à ce que le mot « AVIS » soit supprimé de tous les messages d'information pour ne pas créer d'ambiguïté vis-à-vis des procédures à appliquer par l'Agent De Conduite.

Le Centre Opérationnel Transilien indiquera systématiquement des « temps de retard estimés », pour donner une information la plus précise possible.

Le déploiement de cette nouvelle fonction et sa présentation seront réalisés par le DPX de l'Agent De Conduite.

